

**Municipalité de Saint-Sophie-d'Halifax
Province de Québec
Canada**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue le 14 octobre 2014, à 20:00 heures, au Centre Communautaire, 10 rue de l'Église.

Sont présents: Manon Lambert, Sylvain Laganière, Serge Breton, Jean Levasseur et Jean Goulet, conseillers et conseillère, formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présente Mme Suzanne Savage, directrice générale/ secrétaire-trésorière.

120-10-14
Ordre du jour

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉ

121-10-14
Procès-verbal
9 sept 2014

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 9 septembre 2014 soit accepté et que l'on dispense la secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

122-10-14
Comptes
municipaux

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes :

Comptes à ratifier :	16 857.08 \$
Compte à payer :	<u>169 664.61 \$</u>

Total des paiements	186 521.69 \$
---------------------	---------------

ADOPTÉ

123-10-14
Embauche
opérateurs
machinerie
d'hiver

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité que Messieurs Sylvain Laflamme et Steeve Lachance soient embauchés comme opérateurs de machinerie d'hiver à temps plein, pour la durée de l'hiver 2013-2014, et Monsieur Étienne Marcoux opérateur de machinerie d'hiver à temps partiel, selon les conditions mentionnées aux contrats à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et les opérateurs.

QUE Mme Suzanne Savage, directrice générale soit autorisée à signer lesdits contrats.

ADOPTÉ

124-10-14
Formation
Adjoint

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser Jérémie Tremblay, adjoint à la direction générale à participer à une formation sur le Français au bureau, le 6 novembre 2014 à Victoriaville et de défrayer le coût de l'inscription au montant de 175 \$ et d'autoriser Suzanne Savage, directrice générale, à en effectuer le paiement, ainsi que le remboursement des dépenses afférentes.

ADOPTÉ

125-10-14
Soumission
Diesel

Il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité de demander des soumissions pour l'achat d'environ 15 000 litres de diesel et d'huile à chauffage. Les soumissions seront reçues jusqu'au 4 novembre 2014 à 11 heures.

ADOPTÉ

126-10-14
Quittance
Éoliennes de
L'Érable

CONSIDÉRANT qu'un Contrat Relatif à l'Utilisation des Emprises Publiques aux fins de construction d'un Parc Éolien (le « **Contrat** ») est intervenu le 7 septembre 2011 entre Éoliennes de l'Érable Inc. (« **Éoliennes Inc.** ») et la Municipalité de Sainte-Sophie d'Halifax (la «**Municipalité**»);

CONSIDÉRANT que le Contrat contient des dispositions concernant les obligations d'Éoliennes Inc. Relativement (i) aux conditions et modalités d'utilisation des emprises publiques de la Municipalité (les «**Emprises Publiques**») aux fins de construction du Projet de Parc Éolien de l'Érable (le «**Projet**»)(les «**Modalités d'Utilisation**»); (ii) aux travaux de réfection des Emprises Publiques (les «**Travaux de Réfection**») devant être effectués une fois la phase de construction du Projet terminée; et (iii) les paiements et contributions à être effectués par Éoliennes Inc. à la Municipalité en considération de l'usage des Emprises Publiques par Éoliennes Inc. aux fins de construction du Projet (les «**Contributions**»);

CONSIDÉRANT que le Contrat prévoit l'imposition de diverses pénalités à l'Éoliennes Inc. en cas de contravention aux dispositions du Contrat (les «**Pénalités**»);

CONSIDÉRANT que le Contrat prévoit le dépôt par Éoliennes Inc. auprès de la Municipalité d'une lettre de garantie bancaire au montant de 1 700 000 \$ (la «**Garantie**»);

CONSIDÉRANT qu'Éoliennes Inc. a maintenant complété la construction du Projet et tous les Travaux de Réfection et a payé toutes les Contributions.

Par les présentes, la Municipalité reconnaît expressément :

- i. avoir reçu bon et valable paiement de toutes sommes lui étant dues à titre de Contributions, Pénalités ou à tout autre titre aux termes du Contrat pour la période de construction du Projet.

- ii. qu'Éoliennes Inc. a dûment complété à la satisfaction complète et totale de la municipalité tous les travaux de Réfection.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jean Levasseur, appuyé et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax donne par la présente à Éoliennes Inc. quittance totale et finale de toute obligation d'Éoliennes Inc. envers la Municipalité aux termes du Contrat ainsi que de toute réclamation de quelque nature que ce soit, passée, présente ou future, que pourrait avoir la Municipalité contre Éoliennes Inc. aux termes du Contrat et remet par la présente la Garantie originale à Éoliennes Inc et autorise Suzanne Savage, directrice générale à signer ladite quittance.

ADOPTÉ

127-10-14
Mandat à
Luc Ouellette

ATTENDU les discussions et rencontres avec Services d'Équipements GD inc. au sujet de la pénalité de retard de livraison du camion Volvo 2014;

ATTENDU QUE la pénalité est au montant de 63 000 \$ et qu'aucune entente n'est intervenue dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité de mandater Me Luc Ouellette, avocat, pour obtenir le remboursement du montant de la pénalité de livraison du camion.

ADOPTÉ

128-10-14
Adoption plan
de sécurité
civile

ATTENDU QUE les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d'ordre naturel ou anthropique.

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Sainte-Sophie-d'Halifax reconnaît que sa municipalité peut être victime d'un sinistre en tout temps.

ATTENDU QUE le Conseil municipal voit l'importance de se doter de la première phase d'un plan municipal de sécurité civile couvrant les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres en collaboration avec les représentants de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

Pour ces motifs, il est proposé par Manon Lambert, appuyé et unanimement résolu :

QU'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée;

QUE les personnes suivantes soient nommées et informées par le Conseil municipal pour occuper les postes aux différentes missions de l'Organisation municipale de la sécurité civile.

Coordonnateur municipal de sécurité civile : Suzanne Savage
Coordonnateur de site : Michel Duperron
Responsable de la mission Administration : Jérémie Tremblay
Responsable de la mission Communication : Marie-Claude Chouinard

Responsable de la Sécurité des personnes : Normand Provencher
Responsable des Services aux sinistrés : Serge Breton

ADOPTÉ

129-10-14
Don

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité de verser un don de 370 \$ à l'école Marie-Immaculée pour les activités des élèves, représentant un montant de 5 \$ par élève et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement.

ADOPTÉ

130-10-14
Levée de
la séance

Il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20 : 40 heures.

ADOPTÉ

Marie-Claude Chouinard
Mairesse

Suzanne Savage, directrice générale/
secrétaire-trésorière

**Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax
Province de Québec
Canada**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue ce 22^{ème} jour du mois d'octobre 2014, au lieu ordinaire des sessions, à 16 :35 heures.

Sont Présents : Manon Lambert, Sylvain Laganière, Marie-Claude Chouinard, Serge Breton, Jean Levasseur et Jean Goulet formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présente Mme Suzanne Savage, directrice générale/
secrétaire-trésorière.

1. Modification résolution 123-10-14

131-10-14
Avis de
convocation

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation. Les membres étant tous présents.

ADOPTÉ

132-10-14
Modification
Résol.123-10-14

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité de modifier la résolution 123-10-14 concernant l'embauche des opérateurs de machinerie d'hiver en remplaçant les mots « Steeve Lachance » à la ligne 2 du 1^{er} paragraphe par les mots « Guy Laflamme ».

ADOPTÉ

133-10-14
Levée de
l'assemblée

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 17 :20 heures.

ADOPTÉ

Marie-Claude Chouinard
Mairesse

Suzanne Savage directrice générale/
secrétaire-trésorière